

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progress.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 4 fr; Abonnement au Journal semi-hebdomadaire et au Bulletin littéraire et musical, 5 fr; Aux deux publications réunies, 6 fr; Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix quel qu'il soit.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

JACQUES MAILLET.

(Suite.)

"Il y aura bientôt, Monsieur, vingt ans de cela, quoiqu'il me semble qu'il n'y ait pas vingt minutes, tant ce temps-là a filé avec rapidité. C'était le 30 mars 1814. Quatre heures sonnaient à toutes les horloges. Une proclamation signée : Joseph, annonça que des colonnes ennemies se dirigeaient sur Paris; mais qu'il restait, lui, au milieu de nous pour nous sauver, comme s'il n'avait pas eu assez à faire de se sauver lui-même. "Je ne peux pas vous rendre l'effet que ça produisit dans le faubourg, parce qu'il faut l'avoir vu pour le comprendre. Quarante mille ouvriers en armes, et jurant de mourir pour empêcher la ruine de la France, se répandaient dans les rues en demandant des armes et de la poudre. "On ne manquait ni de fusils ni de munitions mais on refusa de leur en donner, sous prétexte qu'on n'avait pas besoin d'eux, et dans la croyance probablement que la vue du clocher de Sainte-Geneviève ferait peur aux étrangers! "Pétus sur la place Saint-Antoine avec mes camarades, les compagnons ébénistes, quand on vint nous apprendre ça. Ainsi soit-il, que je dis alors; mais si l'Empereur le savait, il ferait fusiller Joseph! "Revenir des armes au peuple! Assez cause; il y a des projets suspects à la retourne. "Mes amis, dis-je à mes camarades, ces proclamations n'ont jamais effrayé un chat, et puisqu'on nous refuse des fusils, eh bien! nous chasserons les Cosaques à coups de compas et de bisaguets. "Bravo! bravo! cria-t-on de toutes parts; aux armes! en avant contre l'étranger! "Et tandis que mes camarades comptaient enfoncer les portes de l' Arsenal, espérant y trouver ce qui leur manquait, moi je rentrai à la maison, j'y décrochai du dessus de la cheminée la carabine dont s'était servi mon père à la prise de la Bastille, et qui lui était venue du sien, qui le tenait je ne sais où; je la décrochai au même instant, je la graissai, et, frappant dessus avec la main, je lui dis : "Allons, ma fille, fais ton devoir! Frotte-moi bien ces gâteaux de Prussiens, de Bavarais, de Saxons, et, s'il y a des traitres parmi nous, ne t'avise pas de porter trop haut quand je viserai au cœur. Tu m'entends! "Puis, la jetant sur mon épaule, je pris la petite provision de poudre que nous avions toujours à la maison de père en fils, parce que... prouveance est mère de sûreté... et en route! Me v'ia parti chez Louis. "Louis, Monsieur, c'était ma fiancée, une jolie fille, ma foi, brunasseuse d'or, la plus honnête de tout le quartier Popincourt. Je la connaissais depuis son enfance; elle m'avait dit souvent "Je t'aime," et nous devions nous marier dans quinze jours, s'il n'y avait pas d'empêchement. "Mais il en survint, mille tonnerres, des empêchements, ainsi que vous verrez, et c'est ce qui vous explique pourquoi Jacques Maillet est toujours resté garçon. "Du plus loin que Louis m'aperçut avec ma vieille guimbarde, dont, chemin faisant, je faisais jouer le bassinet afin de lui redonner un peu de souplesse, elle me cria en pleurant : "Tu vas te battre, Jacques! "—Oui, Louis, dis-je en l'embrassant. "—Et si tu es tué? "—Tiens! c'est vrai; je n'y pensais pas. Mais, bah! je serai bien heureux alors; car, dans ce cas, enfant, je ne verrai pas les étrangers dans Paris. "—Mais, moi, qu'est-ce que je deviendrai alors? "—Je veillerai sur toi de là-haut, Louis, dis-je en lui montrant le ciel; mais à quoi bon penser à cela? Tout le monde ne meurt pas dans une bataille, et, comme dit le petit-caporal, le boulet qui doit m'enlever n'est pas encore fondu. Et puis, que je ne sois pas tué aujourd'hui, c'est tout ce qu'il faut. L'empereur rôde en ce moment avec les vieux de la vieille aux environs de Fontainebleau; pas de doute qu'il n'arrive demain, et, pour le coup, ce sera aux ennemis à filer leur nez. Ils feront bien de prier leurs patrons d'avoir pitié de leurs âmes, s'ils ont des patrons et des âmes; car nous n'aurons pas pitié de leurs corps, nous! Après tout, ma Louis, à la volonté de Dieu! J'entends déjà le bruit qui tonne en craquant de la mitraille! Allons, embrasse-moi et ne pleure pas. "En disant cela, j'embrassai moi-même deux grosses larmes qui me roulaient au long des joues; mais Louis ne les voyait pas. Elle avait les yeux fermés, et l'on aurait dit qu'elle était morte, tant sa figure était pâle! Enfin, elle se réveilla, fixa sur moi ses deux grandes prunelles, et reprit : "—Jacques, laisse-moi te suivre. "—Impossible! ou je vais, ce n'est pas la place d'une femme, et il y a des hommes qui en aimeraient autant une autre que celle-là. "Quand j'y arrivai, il pouvait être cinq heures. Quelques obus commençaient à pleuvoir sur le faubourg. J'étais dans ce jardin de la mort par des sentiers que je connaissais; car j'étais venu là jeter plus d'une fois avec ma future. "C'était quelque chose de lugubre, Monsieur, je vous jure, que le silence de ces lieux, interrompu à chaque minute par les hurlements du canon, qui se succédait à pleines volées, et que ces tombes qui s'élevaient au treuillement du terrain, comme si les cadavres qu'elles recouvraient eussent remué dessous! "C'était quelque chose de lugubre, Monsieur, je vous jure, que le silence de ces lieux, interrompu à chaque minute par les hurlements du canon, qui se succédait à pleines volées, et que ces tombes qui s'élevaient au treuillement du terrain, comme si les cadavres qu'elles recouvraient eussent remué dessous! (à continuer.)

heures. Quelques obus commençaient à pleuvoir sur le faubourg. J'étais dans ce jardin de la mort par des sentiers que je connaissais; car j'étais venu là jeter plus d'une fois avec ma future. "C'était quelque chose de lugubre, Monsieur, je vous jure, que le silence de ces lieux, interrompu à chaque minute par les hurlements du canon, qui se succédait à pleines volées, et que ces tombes qui s'élevaient au treuillement du terrain, comme si les cadavres qu'elles recouvraient eussent remué dessous! (à continuer.)

NOUVELLES ETRANGERES.

AFFAIRES DE ROME.—L'Italie et l'Europe entière attendaient avec impatience l'ouverture de la consulte d'Etat convoquée par Pie IX. Il faut bien le dire, le discours prononcé par Pie IX à cette occasion n'a pas réalisé toutes les espérances. L'épère d'animation presque acerbé montrée par le saint-père au sujet des théories constitutionnelles et de certaines classes de ses sujets, a profondément surpris les amis même les plus paisibles du progrès. Ils y ont vu une concession fautive arrachée à la bienveillance habituelle par les observations du parti retrouvé et de la diplomatie absolue; ils ont regretté qu'une réclamation de quelques années ne pût satisfaire sur le fond, n'ait pas été du moins admette par la forme. On avait trop espéré, peut-être de la convocation de la consulte d'Etat, mais ces espérances étaient jusqu'à un certain point autorisées par les antécédents et par les dispositions connues de Pie IX. L'impulsion donnée des premières heures de son pontificat à l'esprit de liberté et de réforme; la générosité vraiment chrétienne de l'annistie; tant de preuves de sagesse, de fermeté courageuse et de confiance dans l'amour de son peuple; l'organisation si libérale de la municipalité romaine; l'impulsion et l'élevation de la pensée primitive qui, disait-on, avait été le plan de la consulte; tout pouvait à présumer que Pie IX, dans son discours d'inauguration, encouragerait au moins l'espérance d'un régime de l'époque. Il n'en a rien été. Les maximes d'un gouvernement théocratique à celles des monarchies représentatives; mais la transition pouvait être indiquée avec tous les ménagements convenables pour les résistances, du dedans et du dehors. Des populations accablées jusqu'à présent aux desirs du plus aimé des princes, eussent admirablement compris, à la moindre trace de son expression, quelle part il était obligé de faire aux conjonctures, quelle part était laissée à l'espérance. Le saint-père, abordant le front et sans nécessité, ce semble, la querelle brillante de la souveraineté, à paru se croire obligé de déclarer, entièrement qu'il ne renoncera jamais à la moindre parcelle de l'autorité absolue qui lui avait été transmise par ses prédécesseurs. Nous respectons profondément ses motifs et les intentions de Pie IX; mais ce fait moi-même nous paraît très imprudent même dans une bouche répétée longtemps inflexible. Il place, dès les premiers pas, le prince temporel de Rome et le chef spirituel du catholicisme dans une situation aussi difficile que celle des Stuart, de Charles X, du feu roi des Pays-Bas, du monarque actuel de la Prusse. A peine ce mot est prononcé, et voilà la consulte romaine conduite à agir dans son adresse les plus brûlants problèmes de l'ordre social. Sera-t-il une présentation souveraine ou bien un simple conseil d'Etat? L'autorité papale a-t-elle, dans ces temps, été aussi absolue que le prêtre aujourd'hui l'oligarchie du sacré collège? Léonvair impérial ou féodal, et les privilèges inépuisables n'ont-ils pas autrefois presque omni dans l'enceinte des cités romagnoles cette puissance adoucie aux extrémités de l'univers? In siècle aussi éclairé que le nôtre sera-t-il égaré à se passer de toutes ces garanties connues par des époques comparativement barbares? En deux mots, le pouvoir pontifical dempère-t-il éternellement inflexible, absolu et atavique en matières civiles, quand les églises catholiques, même en matières spirituelles, supposent l'autorité supérieure, les conciles? Autrefois, de telles constations ne se vadaient qu'à force de temps, de les persévérantes et quelquefois de carnage. Le parlement britannique a mis sept ou huit siècles à conquérir la forme et les prérogatives qu'il possède aujourd'hui. Mais depuis l'impératorem 1789 les peuples sont devenus plus peudifiés. Avec la presse, les chemins de fer les autres progrès de la civilisation générale deviendra de jour en jour plus difficile dédiaux hommes: "Je régné sur vous de droit din. Acceptez avec gratitude ce que ma légné vous accorde. Pour le reste, imitez la océ de vos ancêtres; prosternez-vous et croyez." De pareilles prétentions à réassimient guère mieux de nos jours à l'om et à Bologne qu'à Paris ou même à Ber. Tout se discute aujourd'hui, même les cessions les plus larges. Elles ne s'acceptent plus guère que comme des droites, et non à titre de cédités ou d'octrois fa-

cultatis et révocables. L'attitude de la presse et de la population romaine l'a bien montré, depuis le 14 octobre surtout, date mémorable du *Motu proprio* qui organisa la consulte d'Etat. Aux yeux de tous, cette journée ouvrait l'ère du régime représentatif. Les imaginations romaines évoquaient déjà les glorieux fantômes de l'antique liberté, le tumulte du forum, sa tribune aux harangues, ses pompes triomphales peut-être. On est allé plus loin; de coupables imprudences ont été commises, des pamphlets dans le style de 93 ont été lancés à la fois contre les gouvernements de Rome et de Naples, contre l'Eglise et contre plusieurs classes de la société. De tels faits expliquent, quoiqu'ils ne la justifient pas entièrement, à nos yeux, l'espèce d'irritation remarquée dans l'allocution du saint-père. Si pour être un pontife "on n'en est pas moins un homme," quand on s'appelle Pie IX il faut savoir planer au-dessus de ses propres émotions comme au-dessus des passions d'autrui, et peser moralement quels effets chaque parole peut produire sur les amis et sur les adversaires d'une cause sacrée. D'autres considérations s'ajoutent à celles-là pour expliquer la conduite du pape. Prince temporel, le négocié avec l'Autriche l'évacuation de Ferrare et de Conarcelho; l'entretien des relations de plus en plus amicales avec les cours de Turin et de Florence, lesquelles trouvent sans doute que le mouvement italien n'a pas besoin d'être précipité, et que sa sainteté elle-même les a toujours bien assez vite à en renouer. Chef spirituel du catholicisme, il négociait avec la Russie scismatique et absolue un concordat pour améliorer la situation si pénible, si précaire des catholiques polonais et autres, martyrs de la raison d'Etat de ce vaste empire. Dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, le rôle et les devoirs du pape prévalent ceux du prince temporel de la Romagne, on peut dire même ceux du prince libéral et réformateur. Si pour le béarnais Paris valait bien meser, le salut de quinze millions de catholiques valait bien ici quelques phrases à l'adresse des préjugés autocratiques de Nicolas. On annonce que le concordat est conclu et qu'il renferme des garanties essentielles pour les sujets catholiques du czar. Puisse cette nouvelle être de la dignité humaine les planimètres certes pas d'un échec apparent ou momentané sur les bords du Tibre, racheté par de tels avantages sur les rives de la Vistule et de la Néva. Les réformes romaines, toscanes et sarde, une moitié de la Péninsule régénérée, amice, ouie par mille liens moraux et par une ligne douanière, pour marcher en faisceau à la conquête de son indépendance, le reste de l'Italie aspirant à s'associer à cette confédération générale, voilà des faits incontestables qui valent infiniment mieux que des paroles dorées. Mais que Pie IX, de son côté, veuille bien avoir égard aux principes et aux susceptibilités de la civilisation moderne, et qu'il se permette de proclamer l'incompatibilité des droits de sa tiare et des droits de la liberté, car ni lui ni ses successeurs ne gagneront rien à ce que cette incompatibilité soit démontrée aux peuples. S'il fallait faire un choix, le despotisme, même éclairé, ne serait certainement pas préféré. Religion, pouvoir, liberté, sont les trois éléments du l'ordre social auquel aspire le monde. Pour les gouvernements comme pour les libéraux intelligents, il ne s'agit pas de séparer les trois termes du problème politique, mais de les bien comprendre et de les réconcilier. NOMINATIONS.—M. Elliot, le plus ancien commissaire des terres coloniales et du bureau de l'émigration est nommé assistant sous-secrétaire d'Etat pour les colonies conjointement avec M. Merivale. T. C. Munroch, C. A. Wood et P. Rogers, eueurs, ont été nommés commissaires pour surveiller la vente et l'établissement des terres incultes de la couronne dans les colonies anglaises, et le transport des émigrés dans ces mêmes colonies. On croit qu'il y a une insurrection générale dans le royaume de Naples, et que le roi y est en danger. La visite de lord Minto, l'un des membres du cabinet anglais à la cour de Rome, a suscité plusieurs interrogations dans les deux chambres. Le ministère a répondu qu'il n'avait aucune mission diplomatique, et qu'il ferait le tour de l'Italie, seulement pour donner des conseils aux princes italiens. Lord Palmerston a expressément dit que tant que le parlement anglais n'aurait pas prononcé sa volonté sur cette question le gouvernement ne prendrait pas sur lui de violer la loi. On rapporte comme très précaire la position de M. Guizot; il y avait division et mauvaise entente parmi les membres du cabinet; on prétend que M. Guizot se retirera du ministère avant l'ouverture des chambres. JOURNAL FRANÇAIS D'AGRICULTURE.—Nous recevons réception avec un vif plaisir du Journal français d'Agriculture qui vient de paraître en cette ville, sous les auspices de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Cette publication qui depuis si longtemps a été

un pressant besoin pour notre population, sera sans doute accueilli dans nos campagnes avec une profonde satisfaction et un vif empressement. Tout le monde voudra y souscrire. C'est à si bon marché, CINQ-CHELINS seulement par année. Le Journal d'Agriculture a en juger par le premier numéro sera bien conduit, tout à fait utile et intéressant. Il contient 32 pages de matières GRAND OCTAVO à double colonne, imprimées en beau caractère, qui formeront à la fin de l'année un joli volume. C'est-à-dire le préface que nous recommandons à l'attention de tous les vrais amis du pays: La Société d'Agriculture, qui demande en ce moment l'appui de toutes les classes de la société, fut incorporée par un acte du parlement provincial dans le mois de juillet dernier. C'est déjà pour la masse des Canadiens une puissante raison de mettre la main à l'œuvre de cette société que de la voir approuvée par l'un des corps les plus respectables du pays, celui de nos représentants. Pour ceux à qui cette raison si forte ne suffirait pas, nous transcrivons ici la série des principaux objets que cette Société d'Agriculture a en vue. Ils verront tous que ce n'est pas dans le dessein de s'enrichir elle-même mais dans celui seulement de procurer l'avancement agricole du pays, que la Société commence aujourd'hui la publication du Journal d'Agriculture. Elle a en effet pour premier objet "d'avancer l'intérêt, ou d'accroître les moyens de toutes les classes dont l'Agriculture est l'occupation et la ressource, en améliorant l'état des terres cultivées généralement, par une meilleure méthode de dessèchement, par une culture plus judicieuse du sol et un meilleur mode d'engrais, pour quelque récolte que ce soit; en encourageant la culture des plantes nouvelles dont l'introduction peut-être considérée comme avantageuse; en encourageant le choix et l'amélioration des bêtes à cornes et des moutons, et le soin de leur donner une bonne pâture afin que le cultivateur en puisse retirer un profit certain et considérable, par viandes de boucherie, laine, lait, beurre et fromage; en encourageant les manufactures domestiques et les inventions utiles applicables à l'Agriculture et aux fins de l'économie rurale." Son second objet est "d'établir un Musée d'Agriculture, pour l'exposition et l'encouragement des instruments d'Agriculture les plus nouveaux et plus utiles à employer et la collection des graines ou semences, racines, herbes, etc., sur le plan de ceux qui sont établis dans plusieurs parties des Isles Britanniques." Elle a pour troisième objet "l'encouragement l'établissement d'une ou plusieurs Bibliothèques d'Agriculture, afin de répandre des principes sains et des connaissances utiles sur tous les sujets liés à l'Agriculture et à l'économie rurale, dans toutes leurs branches, par le moyen d'un Journal à bas prix et judicieusement rédigé, et de publications périodiques." Le quatrième objet qu'elle se propose est "l'établissement d'un Collège d'Agriculture, pour l'éducation et l'instruction des classes agricoles, autant que les circonstances le permettraient, sur le modèle de ceux qui existent en Angleterre; et, s'il n'était pas possible de parvenir à ce but immédiatement, de tâcher de procurer l'établissement d'une ou plusieurs écoles d'Agriculture, avec des fermes-modèles, et attachées, où les jeunes gens puissent être initiés dans la théorie et la pratique de l'Agriculture, et où l'on puisse faire des expériences, ou mettre à l'épreuve des modes nouveaux de dessèchement, d'engrais, de culture de récoltes diverses, de même que quant à l'éducation et à la nourriture des animaux de ferme, et à la conduite de la laiterie; le tout sous une surveillance assez judicieuse pour que les établissements puissent, en toute probabilité, subvenir à leurs propres dépenses." Son cinquième objet est de "maintenir une bonne intelligence avec toutes les Sociétés d'Agriculture de Comtés, n'ayant toutes que le même but, le bien général, et d'offrir aux autres Sociétés, et d'en recevoir réciproquement, toutes les suggestions, ou tous les renseignements intéressants, propres à avancer l'objet que disent avoir en vue tous ceux qui ont quelque rapport avec les Sociétés d'Agriculture." Enfin le sixième objet qu'elle a en vue est "d'obtenir des données ou connaissances statistiques correctes, relativement à l'Agriculture du Bas-Canada, et aux individus qui s'y emploient; et généralement de faire tout ce qui peut-être entrepris légitimement et convenablement pour améliorer l'Agriculture du Bas-Canada, et élever la position sociale des personnes dont elle fait l'occupation." Après un semblable exposé, il est impossible de douter des intentions de la Société d'Agriculture. Pour nous tous, Canadiens, il nous faut donc prendre une résolution ferme, c'est celle de veiller avec soin aux progrès de l'Agriculture et d'encourager toutes les améliorations dans cette branche. Pour lors, il nous est impossible de ne favoriser pas le succès d'une entreprise, aussi éminemment patriotique, aussi avantageuse, sous le rapport matériel que celle que fait en ce moment la Société d'Agriculture du Bas-Canada. La raison principale qui nous porte à croire